

Montréal, le 28 juillet 2018

Monsieur Luc Ferrandez  
Responsable de l'environnement et des  
grands parcs  
Hôtel de ville  
275, rue Notre-Dame Est  
Montréal QC H2Y 1C6



**Objet : Doléance concernant la détérioration d'un endroit autant charmant, naturel, touristique que récréatif du Parc Jean Drapeau sur l'Île Sainte-Hélène - l'Amphithéâtre naturel**

Monsieur,

J'ai pris la peine de vous écrire et de finaliser ces quatre pages durant mes vacances parce que je trouve que l'environnement et la nature sont essentiels à la vie de tous les jours. Je suis persuadé que vous avez à cœur ce sujet également et que vous avez le pouvoir d'influencer les dirigeants, commerçants, promoteurs, etc. de notre ville à prendre des décisions plus justes quant au développement économique, écologique et social tout en considérant les citoyens et les touristes qui s'intéressent à la nature, l'environnement, l'ornithologie et les activités de plein air. C'est avec un regard désabusé que je constate la détérioration, voire la perte nette d'un endroit autant charmant, naturel, touristique que récréatif du Parc Jean Drapeau sur l'Île Sainte-Hélène, soit la cascade d'eau, les deux petits ponts, le ruisseau sinueux, le marais ainsi que sa faune et flore en incluant les arbres qui s'y trouvaient. J'aimerais vous rappeler que la Ville de Montréal a investi des sommes d'argent vertigineuses pour ses gros ponts, soit en termes de décorations urbaines ou de structures neuves, mais alors, qu'arrivent-ils à nos petits ponts mignons dissimulés, souvent considérés comme un havre de paix où l'on respire dessus le bonheur et contemple les petites merveilles de la vie?

## Le Parc Jean-Drapeau et son amphithéâtre naturel.

Quelle déception que j'ai eue lorsque j'ai réalisé qu'environ 750 mètres carrés de milieux humides ont été remblayés pour offrir l'équivalent d'environ 300 mètres carrés de plus à l'amphithéâtre lui-même. Une perte nette d'un coin aussi charmant n'est pas négligeable!

Durant cinq années, j'amenais personnellement en tant qu'encadreur à vélo (*guide à vélo en langage plus pratique*) l'équivalent d'une centaine de groupe (une douzaine de personnes par groupe X 100 = **1200 personnes**) à chaque **printemps** sur l'Île Sainte-Hélène et sur l'Île Notre-Dame par le biais de mon emploi saisonnier chez *Ça Roule Montréal*. **Ça Roule Montréal** est une boutique de location et de tours guidés à vélo située sur la rue de la Commune dans le Vieux-Port. Les personnes que j'amenais sur ces îles adjacentes étaient habituellement des jeunes étudiants(es) entre 12 et 16 ans provenant d'écoles

étrangères (extérieures du Québec). De plus, je n'étais pas le seul encadreur de Ça Roule Montréal à utiliser ce parcours.

Généralement, à toutes les fois que nous descendions du Pont de la Concorde pour arriver sur l'Île Sainte-Hélène, je les faisais passer le long du Lac des cygnes pour ensuite développer leurs habiletés en vélo en passant par deux magnifiques petits ponts arrondis qui traversaient deux gros ruisseaux sinueux connectés, mettant sur scène de ravissants points de vue d'un écosystème riche en biodiversité. Je pouvais durant cette période de l'année apercevoir plusieurs espèces d'oiseaux sans même être outillé de jumelles. C'était d'ailleurs **un des meilleurs endroits de Montréal pour observer l'Oriole de Baltimore**, un oiseau au couleur orange éclatante bordée de noir qui aime les rives.

Avant même d'arriver au Lac des Cygnes<sup>1</sup>, nous passions juste à côté de la superbe statue *Le Phare du Cosmos d'Yves Trudeau* et d'une **JOLIE CASCADE D'EAU** qui avait été aménagée probablement par des professionnels de l'aménagement paysagiste, et je présume qu'ils disparaîtront prochainement au nom de ce fameux projet d'amphithéâtre naturel. **Ce passage marquait un point important de notre circuit, car toute suite après avoir pédalé la traversée du Fleuve St-Laurent par le pont de la Concorde, nous étions accueillis par cette statue et cette cascade d'eau qui offraient un repère sensoriel intéressant. D'abord le visuel, l'imposante statue d'un style jeune qui ressemblait à un robot donnant une expression branchée et créative du parc. Puis l'auditif, le chuintement de l'eau de la cascade soigneusement abrité entre deux petits boisés où résonnait également l'accompagnement de trilles abondantes provenant de petits oiseaux comme des parulines et autres, nous rappelaient incontestablement que nous quittions le centre-ville pour un parc nature en seulement une trentaine de minutes en transport ACTIF.**

Puis, s'en suivait le passage sur les **DEUX PETITS PONTS** que je préconisais avec tant de plaisir, un peu comme une surprise qu'on présente à des enfants, qui permettait à ces jeunes adolescents de déployer des efforts techniques d'équilibre valorisant la motricité à vélo de façon naturelle (l'utile à l'agréable). Le but était de monter sur les petits ponts sans mettre le pied à terre en forçant la roue avant à s'élevée (comme un *wheelé*) pour enjamber la marche au seuil de chaque petit pont. **Ces petites marches de nivelées qui semblent ne pas avoir existées aux yeux des promoteurs, suscitaient toute l'attention des jeunes : un défi en soi de montrer à ses camarades que faire du vélo est facile. Pour ces jeunes, ces petits ponts avaient plus de succès que le circuit Gilles Villeneuves.** Je ne pouvais pas m'empêcher de rigoler à les entendre crier, hurler s'esclaffer de rire comme des petits singes dans un boisé. Jamais personne ne s'est blessée et tous en sortaient avec le sourire. Cette tergiversation dans ce décor pittoresque était un **must** avant d'aller voir la statue Alexander Calder.

Il arrivait parfois que nous n'avions pas assez de temps pour aller sur le circuit Gilles Villeneuve, alors après avoir vu la statue Alexander Calder et la Biosphère, nous retournions un peu sur nos pas jusqu'au chalet appelé Osheaga, à côté de la colline pour une pause toilette. J'en profitais à cette halte-là pour donner des explications plus claires aux jeunes comme comment changer les vitesses et freiner adéquatement dans une pente, puisque la prochaine étape était de monter sur la colline par le petit sentier de terre dans le boisé juste en arrière de ce chalet. **Cet exercice récréatif et ludique qui avait beaucoup de succès auprès de ces jeunes n'aurait jamais eu autant de charme si ce sentier de terre avait été asphalté ou pavé. Cet exercice par le jeu développait non seulement leur dextérité et leur permettait ainsi de mieux**

---

<sup>1</sup> Voir la capture écran de Google map qui démontre géographiquement les lieux jointe au courriel.

**comprendre la structure mécanique du vélo par la pratique, mais aussi leur permettait également de prendre conscience du dérapage soit par des techniques de pédalage ou de freinage.** Le but était encore une fois de monter la pente sans mettre le pied à terre. Grâce à nos vélos tout-terrain et du sentier de terre, en sortant des sentiers battus (non-pavés) nous pouvions alors conjuguer nature et culture (vélo).

Je souhaiterais également attirer votre attention sur une thématique qui me semble avoir été banalisée, celle de l'environnement et de son musée *La Biosphère*. Je ne peux pas comprendre que des investissements majeurs autour de celle-ci se concentrent en grande partie sur de grandes étendues de pavé et sur quelques petits jets d'eaux.

Si j'avais été à la place des responsables, au lieu de couper un millier d'arbres et de remblayer les milieux humides pour gagner un peu d'espace, j'aurais tout simplement coupé une centaine d'arbres au nord-est de la colline pour ensuite l'agrandir en largeur et en hauteur. Créant ainsi **une estrade durable à capacité d'accueillir un plus grand nombre de spectateurs(trices)**. Ceci aurait également permis de maximiser la vue sur le centre-ville sans trop défricher et sans perdre le sens profond de l'environnement par l'urbanisation plate. En outre, cette colline plus haute aurait peut-être pu aussi servir de pente pour glissades lors des fêtes d'hivers et de bloquer un peu le son émit par les concerts en période estivale? Dans cette perspective de conservation et de restauration, on aurait pu aussi rajouter un ou deux petits ponceaux (petits ponts) supplémentaires avec petite cabine au centre, surplombant le gros ruisseau principal (qui a été remblayé), créant ainsi un espace intime pour les passionnés de la nature. **Cela aurait eu aussi comme effet bénéfique d'assurer une meilleure fluidité pour l'équipe technique d'arrière- scène de l'amphithéâtre.**

Pour conclure, bien que le grand stationnement rempli de nids de poule au nord du Lac des cygnes eût besoin d'une touche de créativité et de revitalisation, il n'était pas nécessaire d'anéantir les infrastructures d'aménagements paysagistes contiguës (cascade d'eau, ponts, ruisseaux, marais, etc.). De mon opinion, cette négligence environnementale donnera **un aspect plutôt aseptisé et bétonné que naturel à l'Amphithéâtre et au musée de l'environnement** de l'île Sainte-Hélène. Ce qui constitue en quelque sorte à une atteinte au droit d'avoir accès à un environnement propice aux activités de plein air pour tous incluant les ornithologues et les amateurs de vélo tout-terrain.

Je reste à votre disposition pour toute question complémentaire. Je souhaiterais vous rencontrer pour en discuter davantage.

Dans l'espoir que vous saurez prendre en considération ma doléance, je vous prie d'agréer, Monsieur Ferrandez, mes sincères salutations.

Emmanuel Poncelet  
Résident de Montréal

Fin

